

Décision modificative n°1 du 20 juin 2016

Intervention de Pierre Camani

Président du Conseil départemental

Sénateur de Lot-et-Garonne

Mesdames et Messieurs, chers Collègues,
Chers internautes,

Je constate que le quorum est atteint.
Je vais donc désigner un secrétaire de séance.

Désignation

Notre Décision Modificative se tient en pleine coupe d'Europe de football qui se déroule dans notre pays et dans notre région, à Bordeaux.

Je forme le vœu que notre équipe nationale aille le plus loin possible dans cette compétition et défende fièrement nos couleurs.

Mais, les plus beaux enthousiasmes collectifs ne portent pas seuls le monde. Celui-ci est également secoué par des drames terribles. Le massacre aux Etats-Unis de dizaines de clients d'une discothèque par un tueur, se revendiquant du terrorisme islamiste, a endeuillé toute l'Amérique. Nous partageons l'immense douleur de nos amis d'outre-Atlantique.

Une fois encore, comme pour les journalistes de Charlie-Hebdo et les amateurs de musique du Bataclan, l'année dernière, ce sont nos modes de vie et la liberté de nos choix qui étaient ciblés.

Quelques jours plus tard, dans les Yvelines, l'effroyable assassinat à l'arme blanche d'un couple de fonctionnaires de police, sous les yeux de leur enfant de trois ans, nous a rappelé que la menace djihadiste est toujours présente sur notre territoire, comme l'a réaffirmé avec gravité le Président de la République.

Dans ce contexte, la vigilance s'impose à chacun d'entre nous, notamment pour donner l'alerte sur des comportements suspects de radicalisation.

Pour refuser toute banalisation de la haine et de la terreur, je vous invite à la fois à témoigner de notre indignation face à ces actes barbares et à rendre hommage aux victimes, en respectant une minute de silence.

Minute de silence

Je vous remercie.

Notre assemblée se réunit aujourd'hui en l'absence des représentants du canton du Livradais. En effet, le Conseil d'Etat, la plus haute autorité administrative de notre pays, vient de confirmer le verdict du Tribunal administratif de Bordeaux rendu en première instance, annulant les élections départementales de mars 2015 dans ce territoire.

La décision est assortie d'une peine d'inéligibilité qui frappe les deux membres du binôme, en raison de « manquements d'une particulière gravité aux règles relatives au financement des campagnes électorales » de l'un d'entre eux, selon les termes exacts du jugement du Conseil d'Etat.

De nouvelles élections seront organisées dans un délai de trois mois selon les textes. Elles devraient se tenir début septembre. Je souhaite que la campagne, qui aura lieu pendant l'été, soit l'occasion d'une confrontation des idées et des projets, afin notamment de conjurer le risque d'une forte abstention, comme cela est malheureusement souvent le cas lors d'élections partielles.

Au niveau national, l'INSEE vient de publier une note encourageante. Les créations nettes d'emplois ces douze derniers mois n'ont jamais été aussi élevées depuis 2002 dans notre pays. Le solde net des emplois créés en 2016 devrait atteindre les 210 000. Par ailleurs, l'activité devrait s'accélérer dans les prochains mois permettant d'atteindre une croissance de 1,6% pour l'année 2016.

D'après l'INSEE, c'est l'investissement des entreprises qui permet aujourd'hui de renforcer la reprise économique. Celui-ci atteint pour 2016 une progression de 4,7%, niveau jamais atteint depuis 2007.

Le pouvoir d'achat devrait aussi connaître sa plus forte augmentation depuis 2007 avec +1,7% pour 2016.

Le quotidien Le Monde parlait récemment d'hirondelle économique (pour décrire cette embellie de l'investissement privé). Celui-ci vient compenser, fort heureusement, l'investissement public qui continue de stagner en partie du fait de la réduction des dotations.

Fort heureusement, le Président de la République a entendu le message des élus, dont je fais partie, qui lui ont demandé de réduire le niveau de la baisse des dotations en 2017.

Le contexte économique départemental est aussi impacté par les difficultés de certaines filières agricoles, telles que l'élevage bovin, la filière palmipède et les cours déprimés des céréales. D'autres filières se portent beaucoup mieux, comme la prune, la noisette et certaines productions légumières.

Toujours dans le domaine économique, notre département est aujourd'hui mobilisé autour de deux grandes concertations qui concernent le tourisme.

La concertation autour du projet Center Parcs se déroule dans un climat serein et positif. Elle démontre que la méthode, éprouvée, de la majorité départementale est une méthode qui gagne. Respect des interlocuteurs quels qu'ils soient, transparence, concertation, nous permettent d'avancer et d'expliquer nos objectifs, de les soumettre à la critique des acteurs locaux et ainsi d'améliorer nos projets.

Le même processus est en marche avec les Etats généraux du tourisme animés par Jacques Bilirit avec sa double casquette de Président de la commission Economie/Tourisme du département et de Président du Comité départemental du tourisme.

Les emplois touristiques ont doublé en Lot-et-Garonne ces vingt dernières années. Ces Etats généraux portent une grande ambition pour le Département, avec l'objectif de doubler à nouveau ce nombre d'emplois mais dans les dix prochaines années.

Je fais confiance à Jacques Bilirit pour porter, avec nous tous, ce grand et beau projet.

Mes chers collègues, 2016 est une année de transition !

- une année de transition pour la mise en place de la loi NOTRe
- une année de transition pour nous adapter au nouveau contexte budgétaire...

L'application d'une réforme comportant des transferts de compétences se fait toujours dans la douleur. J'ai encore en mémoire le souvenir des débats qui agitaient cette assemblée en 1982 et les années suivantes, lors de la mise en place des lois de décentralisation.

Pour autant, le dossier avance bien en Lot-et-Garonne et je veux saluer l'efficacité de nos services qui, avec Raymond Girardi, ont été des moteurs dans la Nouvelle Aquitaine, pour l'élaboration de la

convention de soutien au développement des secteurs agricole, forestier et agro-alimentaire dans le cadre de la réforme territoriale.

Dans cette période de transition, essentielle pour préparer l'avenir, nous affichons une volonté déterminée de conserver et de développer une compétence forte en terme de solidarité territoriale et d'aménagement du territoire.

- Avec la concertation sur l'élaboration du schéma des services au public qui va se déployer dès la rentrée. Nous irons à la rencontre des élus sur cette compétence désormais majeure pour notre département.

- Avec la concertation sur notre nouveau mode de soutien aux collectivités infra-départementales que sont nos intercommunalités et nos communes. Malgré une réduction de notre enveloppe globale, nous avons l'ambition de maintenir un effet levier de nos aides pour la réalisation des investissements de nos partenaires.

Eviter l'émiettement des aides, les concentrer sur des actions ciblées et partagées, cela doit nous permettre de continuer à aider les territoires, et notamment les plus ruraux, à se développer.

Nous voulons poursuivre le travail de refondation et d'évaluation de nos politiques dans l'esprit d'ouverture et de transparence qui nous a animés jusqu'ici (malgré l'attitude pas toujours responsable ni réaliste de certains ... qui votent en commission ce qu'ils critiquent âprement à l'extérieur !).

Une prochaine réunion de la commission devrait avoir lieu avant l'été ou à la rentrée... pour commencer à évaluer objectivement l'effet des mesures que nous avons prises !

Mes chers collègues, le sujet qui nous préoccupe tous, au plus haut point, concerne la négociation de l'ADF avec le gouvernement sur la recentralisation du RSA.

Nous avançons vers une décision effective de recentralisation de la dépense au 1^{er} janvier 2017, ce qui est une bonne chose.

Demeure la question de la compensation du reste à charge, c'est à dire le différentiel entre la dépense pour le Département et la compensation par l'Etat. Il manquera environ 26 millions d'euros environ car l'Etat devrait ponctionner dorénavant sur notre budget le coût total de la dépense RSA 2016.

Exactement la somme qu'il nous manque pour retrouver notre capacité d'autofinancement et notre équilibre budgétaire, tout en conservant notre capacité à agir localement.

La question essentielle reste donc la compensation. Pour ma part, je suis très favorable, vous le savez, à la péréquation à la fois verticale et horizontale.

- Péréquation verticale car il s'agit de transfert du budget de l'Etat vers les départements dont le reste à charge par habitant est le plus élevé

- Péréquation horizontale car il est normal que les départements les plus riches soient solidaires avec les plus pauvres. Cette péréquation horizontale a été mise en place en 2014 mais il faudra sensiblement la renforcer.

Sans une péréquation digne de ce nom, qui compense pour une large part le différentiel du RSA, je considérerai que la recentralisation constituerait un hold-up de la part de l'Etat sur les finances départementales.

Nous assumons le coût de l'APA pour nos personnes âgées dont je rappelle que le différentiel entre le coût total et la compensation de l'Etat est de 26 millions d'euros en 2015.

Nous assumons le coût de la prestation de compensation du handicap, + 5 millions d'euros en 2015.

Nous assumons l'augmentation de la charge de la protection de l'enfance, + 4 millions d'euros en quatre ans.

Mais nous ne pouvons plus assumer la charge de solidarité nationale que constitue le RSA et qui impacte notre capacité à agir sur notre territoire.

J'ai transmis un dossier très précis sur notre situation au Premier Ministre et aux Ministres concernés. J'ai précisé qu'une augmentation de 35% de notre fiscalité serait nécessaire pour rétablir nos équilibres budgétaires et que je m'y refusais.

Nous avons engagé des économies drastiques dans notre budget 2016 en complément de celles que nous réalisons depuis 2008. Mais nous savons tous que la clé de notre salut réside dans la compensation par l'Etat du reste à charge du RSA.

Je pense que nous pouvons faire l'unanimité sur cette question et je compte sur votre soutien dans ma démarche.

Je tiens également à saluer le travail actuellement mené par Pierre Costes concernant la gestion et le contrôle de l'octroi des prestations sociales. Un point d'étape sera rapidement présenté devant les membres de la commission du développement social avant la remise de conclusions à l'occasion de la session de l'automne consacrée à la DM 2.

Malgré la difficulté, le département avance ! Il représente un budget de 413 millions d'euros et nombre de politiques publiques nécessaires à son développement.

Dans ce cadre, et lors de cette session, des rapports importants vous sont proposés.

Le rapport sur le fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle nous permettra de braquer les projecteurs sur le bureau d'accueil de tournage.

Nous avons installé et financés celui-ci dès 2010. Cette politique d'accueil de tournages mise en place par Claire Pasut est une vraie réussite. Parti de zéro, le Lot-et-Garonne est en effet le département de l'ancienne Aquitaine qui accueille désormais le plus de tournages, avec des conséquences économiques et touristiques importantes. Les tournages sont aussi de qualité puisque de nombreux films ont été primés.

L'atlas des paysages constitue également un beau sujet, complémentaire du précédent.

Le rapport sur l'avance au syndicat mixte du Confluent 47 pour l'opération de rachat de l'ensemble immobilier Xilofrance sur le pôle d'activité de la Confluence illustrera le grand projet d'avenir pour notre département autour de l'économie circulaire. Grâce à ce projet, nous avons une longueur d'avance dans la Nouvelle Aquitaine. Nous devons saisir cette opportunité qui unit public et privé, le syndicat département Valorizon et le cluster Economie circulaire et valorisation des matériaux recyclables.

Un rapport important nous sera également présenté sur les infrastructures routières et le barreau de Camelat, débouché naturel de la RN 21 sur l'autoroute.

Avec Patrick Cassany, nous avons rencontré les services de l'Etat sur l'avancement du chantier de la mise en deux fois deux voies de la RN 21. Les appels d'offres pour le chantier sud de Villeneuve sur Lot, d'un montant d'environ 10 millions d'euros, devraient être lancés avant la fin de l'année. Ceux concernant le tronçon La Croix Blanche / Saint Antoine Ficalba devraient intervenir à la fin de 2017.

Le barreau de Camélat (Pont de Camelat, barreau entre le pont et l'autoroute, et l'échangeur autoroutier) sont désormais, grâce à mon engagement, intégrés dans le CPER 2015/2020 pour la

partie études et acquisitions. Les crédits d'investissements devraient être obtenus pour le CPER 2020/2025.

Il s'agit d'un investissement important pour notre département, à hauteur de 26 millions d'euros, que nous ne pourrions assumer que si nous parvenons à rétablir nos comptes.

Nous évoquerons également le dossier numérique avec une présentation de l'opération de montée en débit par M. Luc Rouach, notre délégué.

Notre projet de couverture du département en haut débit hertzien avance et j'ai tenu à ce qu'il soit présent pour répondre à vos questions.

Enfin, le partenariat avec les chambres consulaires est essentiel pour accompagner et animer les territoires. Ce partenariat s'inscrit dans l'idée que la relation de proximité, assurée par nos institutions respectives avec les acteurs économiques, est un élément essentiel du développement local et peut constituer un élément de partenariat et de complémentarité forte avec la Région. A quelques mois de son départ de la tête de la CCIT, je tiens à remercier publiquement pour son action le président Alain MARIOTTI qui aura, incontestablement, marqué de son empreinte l'économie locale.

Mes chers collègues, pas de sinistrose en Lot-et-Garonne, les projets et la volonté de les faire avancer sont toujours présents. « Tout ce qui ne tue pas rend plus fort » disait Nietzsche. Le Département est bien vivant et il le démontre tous les jours.

Je vous remercie.

NB : Seul le prononcé fait foi.